

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 26 janvier 2024 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2024

NOR : MICB2400385A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 26 janvier 2024, le nombre total de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2024, est fixé à 22.